

Réunion du 02 Février 2015

Convocation du 27 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le deux février à 20 heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme RICARD.

Nombre de Membres : 15 En exercice : 15 Présents : 12

Etaient Présents : Mme RICARD Viviane, M. CHAUVEL Xavier, Mme HOCHET Christine, M. TROUILLET Philippe, Mme COUTARD Madeleine, M. LEPORT Jean-Louis, Mme LAIGNEAU Jacqueline, M. BEAUDOUIN Pascal, M. AUBRY Gildas, M. LAURET Bruno, Mme HERRAULT Virginie, M. LEMOINE Thierry.

Absent(s) Excusé(s) : M. BEAULIEU Jean-Pierre, M. GROLEAU Christophe, Mme LOUIN Joëlle

Absent(s) :

M. Aubry Gildas élu secrétaire.

N° 2015 0003 (rectificatif)

Modification allée piétonne au 42, rue du Maine

M. Trouillet Philippe présente à l'ensemble du conseil municipal le devis de l'entreprise Eurovia de Laval (53) pour la modification du chemin piétonnier au 42, rue du Maine, joutant le bâtiment multiservices.

Ce devis comprend :

Décapage de la terre végétale, fourniture et pose de bordures, fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31.5 et fourniture et mise en œuvre d'arène granitique sur 5 cm.

Le montant du devis est estimé à 4 800.00 € HT, soit 5 760.96 € TTC.

Après un vote à main levée, votants : 10 Pour : 9 Contre : 1

Le conseil accepte ce devis et autorise Mme Le Maire à le signer.

PROJET : NOUVELLE SALLE COMMUNALE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS (remplacement salle du 1000 club)

Après un vote à bulletin secret, Votants : 12 Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 0

Le Conseil Municipal est favorable à la poursuite du projet ci-après :

- Aménagement d'un nouveau bâtiment (en remplacement de la salle du 1000 club)
- Aménagement des nouveaux sanitaires publics
- Aménagements extérieurs (parking, parvis, escalier de l'église)

Autorise Mme Le Maire à faire différentes demandes de subventions.

N° 2015 0006

Projet de salle socio Culturelle, Demande de « DETR »,

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour

- la construction d'une salle municipale, (secteurs bâtiments communaux)

Le plan de financement est arrêté comme suit :

Dépenses subventionnables

Construction salle municipale 355 808.43 € HT, soit 426 970.12 € TTC

Autres dépenses

Honoraires architectes 32 678.52 € HT, soit 39 214.23 € TTC

Autres honoraires 7 650.00 € HT, soit 9 180.00 € TTC

Total dépenses salle : **396 136.95 € HT soit 475364.34 € TTC**

Recettes

DETR salle municipale 40 000.00 €

Conseil Général	12 000.00 €
Réserve parlementaire	10 000.00 €
Total subventions	62 000.00 €
Emprunt	413 364.34 €

N° 2015 0007

Projet aménagements parking, parvis, escalier, Demande de « DETR »,

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour

- L'aménagement de stationnements de proximité
- La mise en sécurité et accessibilité du parvis
- La mise en conformité de l'escalier de l'église (travaux de sécurité ou d'accessibilité des espaces publics extérieurs)

Le plan de financement est arrêté comme suit :

Dépenses subventionnables

Stationnements de proximité,

Mise en sécurité et accessibilité parvis

Mise en conformité escalier

43 767.20 € HT, soit 52 520.64 € TTC

Total dépenses :

43 767.20 € HT soit 52 520.64 € TTC

Recettes

DETR

13 130.00 €

Total subvention

13 130.00 €

Emprunt

39 390.64 €

N° 2015 0008

Projet de sanitaires publics, Demande de « DETR »,

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour

- sanitaire public adapté aux personnes à mobilité réduite (travaux de sécurité ou d'accessibilité des espaces publics extérieurs)

Le plan de financement est arrêté comme suit :

Dépenses subventionnables

Construction sanitaire public adapté

aux personnes à mobilité réduite

19 379.49 € HT, soit 23 255.39 € TTC

Total dépenses :

19 379.49 € HT soit 23 255.39 € TTC

Recettes

DETR

5 813.00 €

Total subvention

5 813.00 €

Emprunt

17 442.39 €

N° 2015 0009

Projet d'aménagement de salle socio Culturelle,

Demande de subvention relevant du conseil général : Equipements sportifs et socio-éducatifs

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la construction d'un équipement socio-éducatif auprès du conseil Général de la Mayenne

Le projet de financement de cette opération est arrêté comme suit :

Le plan de financement est arrêté comme suit :

Dépenses subventionnables

Construction salle municipale 355 808.43 € HT, soit 426 970.12 € TTC

Autres dépenses

Honoraires architectes 32 678.52 € HT, soit 39 214.23 € TTC

Autres honoraires 7 650.00 € HT, soit 9 180.00 € TTC

Total dépenses salle : 396 136.95 € HT soit 475 364.34 € TTC

Recettes

DETR salle municipale 40 000.00 €

Conseil Général 12 000.00 €

Réserve parlementaire 10 000.00 €

Total subventions 62 000.00 €

Emprunt 413 364.34 €

N° 2015 0010

Projet d'aménagement de salle socio Culturelle, WC publics et parking

Demande de réserve parlementaire Région

Le Conseil Municipal sollicite une réserve parlementaire au niveau de la Région des Pays de La Loire.

Le projet de financement de cette opération est arrêté comme suit :

Dépenses :

Construction du bâtiment socio-éducatif, + sanitaires 375 187.92 € HT soit 450 225.50 € TTC

Travaux aménagement parking et parvis, escalier 43 767.20 € HT soit 52 520.64 € TTC

Honoraires architecte 32 678.52 € HT soit 39 214.22 € TTC

Honoraires divers 7 650.00 € HT soit 9 180.00 € TTC

Total dépenses 459 283.64 € HT soit 551 140.36 € TTC

Recettes :

Equipement socio-éducatif (Conseil Général) 12 000.00 €

DETR bâtiment 40 000.00 €

DETR escalier parvis stationnement 13 130.00 €

DETR WC publics 5 813.00 €

Réserve parlementaire Région 5 000.00 €

Réserve parlementaire Sénat 5 000.00 €

Total subventions 80 943.00 €

Emprunt 470 197.36 €

N° 2015 0011

Projet de salle socio Culturelle

Demande de réserve parlementaire Sénat

Le Conseil Municipal sollicite une réserve parlementaire au niveau de la Région des Pays de La Loire.

Le projet de financement de cette opération est arrêté comme suit :

Dépenses :

Construction du bâtiment socio-éducatif, + sanitaires 375 187.92 € HT soit 450 225.50 € TTC

Travaux aménagement parking et parvis, escalier 43 767.20 € HT soit 52 520.64 € TTC

Honoraires architecte 32 678.52 € HT soit 39 214.22 € TTC

Honoraires divers 7 650.00 € HT soit 9 180.00 € TTC

Total dépenses 459 283.64 € HT soit 551 140.36 € TTC

Recettes :

Equipement socio-éducatif (Conseil Général) 12 000.00 €

DETR bâtiment 40 000.00 €

DETR escalier parvis stationnement 13 130.00 €

DETR WC publics 5 813.00 €

Réserve parlementaire Région 5 000.00 €

Réserve parlementaire Sénat	5 000.00 €
Total subventions	80 943.00 €
Emprunt	470 197.36 €

N° 2015 0012

Coût moyen par élève (fonctionnement école publique)

Participation des communes de résidence, exercice 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les différents coûts/élève de l'école publique Jacques-Yves Cousteau et ce pour l'année 2015 (dépenses 2014) :

Coût Moyen/maternelle PS1, PS2, MS (avec participation pour fournitures scolaires)	1 098.00 €
Coût Moyen/maternelle GS (avec participation pour fournitures scolaires et cours de piscine)	1 156.00 €
Coût Moyen/C. Elémentaire CP, CE1, CE2, CM1, CM2 (avec participation pour fournitures scolaires et cours de piscine)	263.00 €

Autorise Madame Le Maire à effectuer les différentes demandes de remboursement auprès des communes concernées.

N° 2015 0013

Coût moyen par élève (fonctionnement école publique)

Contrat d'association école J d'Arc, exercice 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le contrat d'association avec l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc de Cuillé pour l'exercice 2015 comme suit :

Montant de la participation communale :	pour un enfant de maternelle :	1 055.00 €
	pour un enfant de Primaire :	162.00 €

Le nombre d'enfants de l'école Jeanne d'Arc inscrits à la rentrée de septembre 2014.2015 étant le suivant :

13 Maternelles x 1 055.00 € :	13 715.00 €
24 Primaires x 162.00 € :	3 888.00 €

Le montant total 2015 est arrêté à 17 603.00 €

4 000.00 € étant déjà versés fin 2014, il reste 13603.00 € à verser pour l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer ce versement.

N° 2015 0014

Renouvellement contrat de location de terres communales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renouvelle auprès de M. et Mme Tireau Marcel demeurant « La Cheminée » à Cuillé, la mise en location des terres communales suivantes : section D, parcelles 543, 541, 229, 544 pour une contenance totale de 2ha 05a 11ca.

A la fin de l'exercice en cours, il leur sera demandé le remboursement du Foncier Non Bâti, de la taxe « Chambre d'Agriculture » et du fermage.

Le conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer ce contrat de location d'une durée d'un an. (Soit du 1er mars 2015 au 28 février 2016).

N° 2015 0015

Devis Plantation et aménagement allée piétonne 42, rue du Maine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les devis de l'entreprise Bignon Bruno d'Argentré du Plessis (35) pour l'aménagement de l'allée piétonne du 42, rue du Maine.

- Plantation d'une haie et de plantes couvre-sol avec paillis d'ardoises : 878.65 € HT et 950.78 € HT.

Autorise Mme Le Maire à signer ces devis.

N° 2015 0016

Pose et fourniture grillage place de la Besnerie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Bignon Bruno pour la pose et fourniture en rouleau de grillage et poteaux.

Le devis est arrêté à la somme de 1 330.35 € HT.

Autorise Mme Le Maire à passer commande.

N° 2015 0017

Acquisition aspirateur dorsal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Hygial Ouest de Cornillé (35) pour l'acquisition d'un aspirateur dorsal.

Le devis est arrêté à la somme de 494.00 € HT soit 594.90 € TTC.

Autorise Mme Le Maire à passer commande.

N° 2015 0018

Achat armoires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'acquisition de deux armoires pour la garderie auprès de l'entreprise Occabureau de Méral (53230) pour un montant total de 312.00 € TTC.

Autorise Mme Le Maire à passer commande.

RICARD Viviane,
COUTARD Madeleine,
AUBRY Gildas,

CHAUVEL Xavier,
LEPORT Jean-Louis,
LAURET Bruno,

HOCHET Christine,
LAIGNEAU Jacqueline,
HERRAULT Virginie,

TROUILLET Philippe,
BEAUDOUIN Pascal,
LEMOINE Thierry.